

Réponse du Conseil administratif à la motion du 22 janvier 2007 de la commission sociale et de la jeunesse, acceptée par le Conseil municipal le 26 mai 2008, intitulée: «Pour un éveil aux langues étrangères dès la petite enfance».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de charger le département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports:

- d'examiner, dans le cadre du domaine de la petite enfance, dans quelle mesure il serait possible de mettre sur pied un ou des projets pilotes d'éveil aux langues étrangères des jeunes enfants et/ou d'immersion linguistique, ce en utilisant, dans le cadre de ce projet, les collaborateurs et collaboratrices déjà intéressé-e-s à tenter l'expérience, sans créer de nouveau poste;
- de prendre contact avec le Département de l'instruction publique afin de savoir quel type de coordination et de suivi pourrait être assuré, à l'école, par exemple, pour les enfants qui auraient fréquenté ce type de crèche;
- de contacter d'autres structures dans le canton ou ailleurs, afin de voir ce qui existe déjà dans la perspective d'établir des ponts ou des collaborations;
- de fournir une évaluation au Conseil municipal deux ans après l'acceptation de cette motion.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Jusqu'à présent, aucune institution de la petite enfance subventionnée par la Ville de Genève n'a de projet pédagogique spécifique incluant un éveil aux langues étrangères. Or, l'avenir de notre société est au plurilinguisme et au pluriculturalisme.

Considérant que:

- le jeune enfant, de 0 à 8 ans, dispose de toute les potentialités pour apprendre les langues naturellement, sans réel apprentissage, par l'intégration des sons et des jeux;
- les institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève accueillent actuellement jusqu'à 120 nationalités distinctes;
- une partie du personnel éducatif employé au sein des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève est de langue maternelle autre que le français,

il serait dommage de ne pas faire profiter les enfants fréquentant les institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève de ces opportunités.

Aussi, la Délégation à la petite enfance a créé un groupe de travail composé de M^{mes} Marie-Françoise de Tassigny, déléguée à la petite enfance, Christiane Perregaux, professeure à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Cornelia Cuniberti, directrice de la crèche des Morillons, Claire Benjamin, éducatrice à la crèche des Morillons, et Marielle Kunz, directrice du secteur petite enfance des Bains.

Ce groupe va se rencontrer tout au long de l'année 2008-2009 afin de définir des objectifs clairs et précis – projet d'immersion linguistique ou d'éveil aux langues – mais aussi les moyens humains et financiers y relatifs tout en gardant en mémoire que la langue française reste le premier vecteur d'intégration à Genève.

Ce groupe accompagnera également les projets d'éveil aux langues, voire d'immersion linguistique séquentielle, qui seront lancés à la crèche des Morillons et dans le secteur petite enfance des Bains.

Un rapport est prévu pour janvier 2009.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Manuel Tornare

Le 5 novembre 2008.